



PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

**Séance du Conseil Municipal du Jeudi 18 juin 2026 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal – Mariages - 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES**

L'an deux mille vingt-six et le 18 du mois juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 15
-Qui ont pris part à la délibération : 14+1

Date de convocation : 08 juin 2026

Date d'affichage : 10 juin 2026

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Mikaël ETCHEVERRIA, Louis MARTIN, Didier SEAS, Didier COLLGON, Florent DEJARDIN, Yannick PORIEL.
Mesdames Nicole ESQUIRO, Marie-Chantal LONCA, Suzy VAQUERO-PEREZ, Déborah CARPENTIER, Cyrille BOUTEILLE, Macha CLAVERIE.

Procurations : Céline BONIFACE à Jean-Michel SÉGNERÉ.

Ordre du jour :

- Appel des conseillers municipaux
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 02 avril 2026
- Décisions prises dans le cadre de la délibération de compétences (D2026-03-20-004)

Travaux / Urbanisme

Damien DAUTAN	Assainissement aux lotissements
Damien DAUTAN	Eclairage de l'église Saint-Mauront
Damien DAUTAN	Urbanisme
Damien DAUTAN	Biens vacants sans maître
Damien DAUTAN	Vente bien immobilier section AA n°42

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Jean-Michel SÉGNERÉ	Installation de l'instance
Jean-Michel SÉGNERÉ	Schéma de Cohérence Territoriale
Jean-Michel SÉGNERÉ	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Vie scolaire et périscolaire

Céline BONIFACE	Tarification cantine et centre de loisirs
Céline BONIFACE	Point réunion PEDT
Céline BONIFACE	Effectifs scolaires

Finances locales

Nicole ESQUIRO	Taxe aménagement
Nicole ESQUIRO	Point subventions

Ressources humaines

Nicole ESQUIRO	Action sociale (CNAS)
Nicole ESQUIRO	Recrutement CDD saisonnier

Jurés d'assises

Jean-Michel SÉGNERÉ	Tirage au sort
---------------------	----------------

Illuminations Noël

Mikaël ETCHEVERRIA	Plan triennal
--------------------	---------------

Vie du village - Associations

Mikaël ETCHEVERRIA	Tarification et révision convention salle polyvalente
Mikaël ETCHEVERRIA	Bilan fête locale

CCAS

Marie-Chantal LONCA

Marie-Chantal LONCA

Informations diverses

Sortie dans le Gers

Randonnées - Marches

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux.

Le conseil municipal désigne Suzy VAQUERO-PEREZ, secrétaire de séance et indique que le quorum est fixé à 7 pour cette réunion.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 02 avril 2026. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 02 avril 2026.

Un hommage est rendu à la famille Boniface à la suite du décès de la mère de M. Benjamin Boniface. Les membres présents adressent leurs sincères condoléances à la famille et s'associent à leur peine.

Travaux/Urbanisme

Rapporteur : Damien DAUTAN

➤ Assainissement aux lotissements :

L'entreprise en charge des travaux respecte le planning. Un enrobé à froid est provisoirement posé, la décision pour un enrobé à chaud est reporté à fin d'année 2027.

Concernant l'affaissement de la rue de l'Ardiden, une consultation aura lieu le 23 juin 2026.

➤ Eclairage de l'église Saint-Mauront :

L'entreprise Sud Carillon a pris du retard en raison de matériel manquant. La finition incluant l'illumination des aiguilles est prévue pour fin juillet. Le financement des travaux provient d'un tiers du legs.

➤ Urbanisme :

Déclaration, permis et certificats d'urbanisme : 6 déclarations de travaux (dont 4 projets de panneaux photovoltaïques), 2 permis de construire dont 1 accepté et 2 certificats d'urbanismes (1 accepté, 1 en cours pour une extension de carrosserie) ont été traités.

➤ Le Conseil municipal a décidé d'intégrer au patrimoine communal deux parcelles cadastrées AC 140 et A 202, en application de la procédure d'incorporation de plein droit des biens vacants sans maître depuis plus de 30 ans.

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

☞ Délibération n°2026-06-18-001 à l'unanimité : Bien vacant sans maître, incorporation de plein droit 30 ans

☞ Délibération n°2026-06-18-002 à l'unanimité : Bien vacant sans maître, incorporation de plein droit 30 ans

Concernant les cinq autres parcelles identifiées comme biens vacants sans maître, une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) sera organisée avant toute décision.

➤ Vente bien immobilier section AA n°42 : il a été décidé de vendre un bien immobilier issu du domaine privé communal, acquis lors de la dernière mandature pour un prix net vendeur de 55 000 € par délibération

☞ Délibération n°2026-06-18-003 à l'unanimité : Vente d'un bien immobilier cadastré section AA n°42 – domaine privé de la commune

➤ Contentieux « affaire rue de l'agriculture » : des travaux de nettoyage ont été réalisés sur la parcelle cadastrée C 88.

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNÉRÉ

➤ Installation de l'instance

Le conseil communautaire s'est installé le 16 avril 2026, avec l'élection de Patrick Vignes comme président de Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Monsieur Jean-Michel Ségnéré assure la Vice-Présidence au sein du service « Aménagement de l'espace, de l'urbanisme et de l'attractivité ». Il faut noter que la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est un outil indispensable pour les 87 communes de l'agglomération.

➤ Schéma de Cohérence Territoriale

Le document est actuellement en phase d'approbation et sa signature est prévue pour la fin de l'année 2026. Il définit les orientations d'aménagement des communes et des intercommunalités pour les vingt prochaines années.

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Trois PLUI sont en cours d'élaboration. La commune de Horgues ne devrait pas subir de changements majeurs grâce à son PLU existant. Des réunions de présentation seront organisées.

Vie scolaire et périscolaire

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ pour Céline BONIFACE empêchée

➤ Tarification cantine et centre de loisirs

Pour faire suite à l'augmentation de notre prestataire « Commune de Juillan », une révision des tarifs de la cantine est approuvée pour application au 1^{er} septembre 2026 :

- ☞ Délibération n°2026-06-18-004 à l'unanimité : Révision des tarifs des repas au restaurant scolaire de la commune de Horgues – date d'effet au 1^{er} septembre 2026

➤ Point réunion PEDT

Le PEDT a été élargi aux adolescents jusqu'à 17 ans. La réunion s'est tenue en présence du MCJ d'Odos, des communes adhérentes au centre de loisirs, de la jeunesse est sport. L'absence de la CAF et d'une association sportive assez importante a été enregistrée.

➤ Effectifs scolaires

Pour la rentrée scolaire 2026/2027, l'école primaire accueillera un effectif prévisionnel de 104 élèves, répartis en cinq classes :

Classes	Elèves
PS/MS	23
MS/GS	22
GS/CP	16
CE1/CE2	24
CM1/CM2	19

La cérémonie de départ des élèves de CM2 vers le collège s'est tenue le 16 juin 2026, au cours de laquelle les 9 futurs collégiens ont reçu leur kit collège.

Monsieur Richard VARRIN, professeur des écoles et ancien directeur, quittera l'école de Horgues à la suite de sa mutation, après 20 années d'enseignement au sein de l'établissement.

➤ Litige chauffage

Le dossier en cours suit son évolution. Une réunion avec l'expert et les entreprises est programmée 16 juillet 2026 afin de déterminer les responsabilités de chacun. Par ailleurs, une étude est menée avec le SDE pour évaluer la faisabilité de l'installation d'une climatisation réversible à l'école, avec le dépôt d'une demande de subvention DETR prévu pour l'exercice 2027.

Finances locales

Rapporteur : Nicole ESQUIRO

➤ Taxe d'aménagement

Un dysfonctionnement dans le recouvrement, identifié depuis 2022, a engendré une diminution des recettes, avec un impact financier pour la commune. Un courrier a été adressé aux services des impôts concernés afin de signaler cette situation. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de leur retour.

Un courrier a été adressé aux sénatrices des Hautes-Pyrénées, Mesdames Viviane ARTIGALAS et Maryse CARRÈRE, ainsi qu'au député de la 2^e circonscription, M. Denis FÉGNÉ, afin de les alerter sur la situation préoccupante des CAUE. La réforme de 2022 a entraîné des dysfonctionnements dans la collecte de la taxe d'aménagement, principale source de financement de ces associations, mettant aujourd'hui en péril leur pérennité.

➤ Subventions

Liste des principales subventions attendues pour l'année 2026

FFT Comité Départemental Padel	Maison du Padel	27.000,00 €
Région Occitanie	Cellule vie territoire (WC)	20.000,00 €
Préfecture des Hautes-Pyrénées	Eglise	36.422,40 €
-DETR 2024 (solde)	Bâtiments municipaux tranche 2	57.000,00 €
-DETR 2025		
FFF – FAFA 2025	Poteaux de foot x 11	3.700,00 €
Conseil Départemental – FAR 2026	Réfection toitures Mairie + MDA + réno MAM murs	25.000,00 €
		122.169,40 €

Liste des subventions perçues sur l'exercice 2026

Préfecture des Hautes-Pyrénées		
-DETR 2023 (solde)	Bâtiments municipaux tranche 1	52.401,03 €
-DETR 2024 (acompte)	Eglise	15.609,60 €
		68.010,63 €

Un problème administratif sur le DETR 2025 d'un montant 57 000 € est encours de résolution.

Ressources humaines

Rapporteur : Nicole ESQUIRO

➤ Action sociale (CNAS)

Il est envisagé d'ouvrir l'adhésion au CNAS à certains CDD de longue durée. Les modalités seront formalisées à la rentrée.

➤ Recrutement CDD saisonnier

Le conseil a approuvé, par délibération, le recrutement de deux agents contractuels afin de pourvoir des emplois non permanents pour les périodes de juillet 2026 et d'août 2026. Ces recrutements visent à répondre à un besoin temporaire de la collectivité :

- ☞ Délibération n°2026-06-18-005 à l'unanimité : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – juillet 2026
- ☞ Délibération n°2026-06-18-006 à l'unanimité : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – août 2026

Jurés d'assises

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort des jurés d'assises. Les 3 personnes tirées au sort seront informées par courrier.

Illuminations Noël

Rapporteur : Mikaël ETCHEVERRIA

➤ Plan triennal

La commission « vie du village » s'oriente vers une location pluriannuelle de matériel reconditionné plutôt que sur l'achat ; le montant estimé de cette location s'élève à environ 12 000 € pour 3 ans. Les sites concernés sont le site « groupe scolaire et périscolaire/salle polyvalente/maison de l'école de foot », le rond-point du Courcaillet, l'entrée du village et le kiosque de la place des ormeaux.

Vie du village - Associations

Rapporteur : Mikaël ETCHEVERRIA

➤ Tarification et révision convention salle polyvalente

Les tarifs de location de la salle polyvalente, inchangés depuis 2011, feront l'objet d'une révision à la hausse. Trois nouveaux paliers tarifaires sont proposés : 350 € pour les habitants de Horgues, 600 € pour les personnes morales partenaires de la commune et 1 500 € pour les personnes non domiciliées à Horgues. Une décision sera prochainement prise dans le cadre de la délibération de compétences (D2026-03-20-004).

Le barème des dégradations sera également revu.

Ces nouveaux tarifs s'appliqueront après validation préfectorale.

➤ Bilan fête locale

La fête locale s'est dans l'ensemble très bien déroulée.

Manifestations à venir

Date de l'évènement	Objet	Association	Lieu
Du 1 ^{er} juin 2026 au 30 juin 2026	Portes ouvertes	HOFC	Terrain de foot
Vendredi 19 juin 2026	Fête de l'école	APE	Salle Polyvalente
Samedi 20 juin 2026	Gala de danse salsa	Franceska Danse	Salle Polyvalente
Mardi 23 juin 2026	Rando Lac d'Ilhéou	CCAS	Départ S.P.
Samedi 27 juin 2026	Fête du club padel	Horgues Pyrénées Padel	Maison du Padel
Samedi 4 juillet 2026	Journée citoyenne	Mairie	Maison des Associations
Samedi 4 juillet 2026	Feu de la Saint Jean	Comité des Fêtes	Petit Lac

Du 10 au 12 juillet 2026	Festival Cubafrica	Franceska danse	Salle Polyvalente
Vendredi 28 août 2026	Spectacle Pinocchio	Compagnie du Baluchon	Salle Polyvalente
Samedi 5 septembre 2026	Forum des Associations	Mairie	Salle Polyvalente
Du 12 au 13 septembre 2026	3 ^{ème} édition d'Enz'Horgues	Le Cercle de Horgues	Maison des Associations

CCAS

Rapporteur : Marie-Chantal LONCA

➤ Sortie dans le Gers

La sortie dans le Gers s'est très bien passée et a été appréciée par le groupe.

➤ Randonnées - Marches

Les habitants du village participent activement aux randonnées et marches organisées, avec des inscriptions régulières à chaque sortie. Cette mobilisation témoigne de l'intérêt porté à ces activités, qui favorisent la convivialité et le lien social. Afin de poursuivre cette dynamique, un nouveau programme de randonnées et de marches est en cours de préparation en collaboration avec l'organisatrice. Les prochaines dates et le contenu des sorties seront communiqués dès leur finalisation.

➤ Fortes chaleurs

Dans le cadre de l'épisode de fortes chaleurs du mois de mai 2026, le CCAS a contacté les personnes âgées de la commune afin de s'assurer de leur bien-être et de leur apporter un soutien adapté. Une possibilité d'accueil dans une salle climatisée de l'Ehpad « Le Courtaou de Bigorre » leur a également été proposée afin de leur permettre de se rafraîchir dans un espace dédié.

Informations diverses

- L'ensemble du matériel informatique du secrétariat a été renouvelé. Un poste dédié à la consultation des enregistrements des caméras a également été installé ; son utilisation est strictement réservée aux réquisitions de la gendarmerie. Par ailleurs, un réseau Wi-Fi privé sera déployé au secrétariat ainsi qu'au sous-sol au cours du mois de juillet.
- Une demande d'ouverture de l'église a été formulée et sera transmise au diocèse et aux bénévoles qui en assurent la gestion, la mairie n'intervenant pas directement.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h15.

Le Maire

Jean-Michel SÉGNÉRÉ




Le secrétaire de séance

Suzy VAQUERO-PEREZ

